

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2024 - 36

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 29 avril 2025

Largeur du chenal limitée en demi-passe, circulation sur une rive

6^{ème} bief, entre l'écluse de Saint-Denis (n°6) et l'écluse de la Briche (n°7), au niveau du pont de la rue du Port (P.K 5,970)

Du lundi 12 mai au vendredi 23 mai 2025

Dans le cadre de travaux de réfection d'un filet sous le pont de la rue du Port, la mise en place d'un échafaudage réduira le largeur du chenal à une seule passe. Un alternat sera instauré pour le passage sous l'ouvrage. Une signalisation fluviale ainsi que les feux de navigation seront mis en place.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- respecter la signalisation mise en place ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Marie-Pierre PADOVANI



**L'ingénieure en chef
Responsable du service des canaux**

Date limite d'affichage : 24 mai 2025

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à etienne.mazeaud@paris.fr.